

Présentation du Sessad Madeleine Lemaire

Avant de commencer je voudrais juste préciser que je ne suis pas Madame Lemaire... Je suis un peu artiste à mes heures mais je n'ai rien à voir avec le talent de cette Peintre (fin XIXème siècle) surnommée « l'impératrice des fleurs »...

Je suis Nathalie PETRI, la directrice du Sessad depuis le 1er septembre, dans ces nouveaux locaux, mais je ne peux pas présenter le service sans saluer le travail des anciens directeurs et en particulier de Patrick Bouvet qui a largement contribué à sa création et à son évolution.

Le Sessad a été créé fin 2007 mais je peux vous assurer que la qualité de ce service ne se mesure pas au nombre d'années de son existence.

Au delà du sigle, ce **Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile** est constitué d'une équipe pluri professionnelle qui assure des missions au service des jeunes de 4 à 18 ans ayant des troubles des fonctions cognitives (50 jeunes sont inscrits à ce jour) :

Ces missions peuvent se regrouper dans deux grands volets : l'accompagnement à la scolarisation, à l'acquisition de l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes qui nous sont confiés d'une part, le soutien et accompagnement de leurs familles d'autre part.

Pour les assurer l'équipe ne compte pas moins de 15 personnes que je me dois de citer ici :

- les Services généraux sont sous la responsabilité de Marilyse Piaget tandis que les Services administratifs sont du ressort d'Eliane Cortara .
- le secteur Socio-Educatif est confié à l'assistante sociale Sylvie Hansen appuyée par les éducateurs spécialisés Nathalie Wittmeyer, Nolwenn Sellin, Alice Imbert et Mustapha Salah.
- Médical et paramédical sont le domaine d'une pédopsychiatre, le Docteur Michèle Debaigt, de trois psychologues : Marie Campofranco, Julian Dalmasso (en remplacement sur le congé maternité de Marjorie Corti) et Laure Dewez ; trois psychomotriciennes complètent ce secteur en les personnes d'Amara Neuville, Jackie Assali-lozia et Tiphaine Roton.

Notre action se manifeste, outre en ces locaux, soit à domicile soit dans les différents lieux de vie du jeune : établissement scolaire, domicile, centre de formation, centre de loisirs...

Cet accompagnement n'a de sens que s'il est pratiqué en coopération avec les familles et en partenariat étroit avec l'Education Nationale (enseignants, directeurs, principaux, enseignants référents...), les services sociaux, les structures de soins, les municipalités...

Pour conclure et concernant plus particulièrement ces locaux, je dirais simplement : vue dégagée et arborée, pièces lumineuses et spacieuses et décoration d'assez bon goût, voisins du dessous discrets, pas bruyants. Si j'ajoute que nous n'avons pas de difficulté de stationnement et bénéficions de l'attention d'une municipalité patiente et généreuse je sais que ce soir nous avons fait plein de jaloux concernant notre cadre de travail mais vous savez que vous y serez toujours les bienvenus.

N. PETRI